



ARRÊTÉ MUNICIPAL AR21447

numérotant le Lotissement du Clos du Canal 2 à Nort-sur-Erdre

Monsieur Yves DAUVÉ, Maire de la Commune de Nort-sur-Erdre ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article 2213-28 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal du 19 octobre 2021 fixant le nom des voies du lotissement du Clos du Canal 2 ;

Considérant la construction des nouveaux logements, il est nécessaire de procéder à la numérotation des lots du lotissement ;

ARRÊTE

Article 1 : La numérotation du lotissement du Clos du Canal 2 est fixée telle qu'elle figure au plan joint.

Article 2 : Les propriétaires apposeront le numéro, qui leur sera remis par le Service Urbanisme, sur leur habitation.

Article 3 : Les propriétaires devront assurer l'entretien de leur plaque et pourvoir, en cas de nécessité, à leur remplacement.

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nort-sur-Erdre, le 02 décembre 2021

Pour le Maire et par délégation,
Cédric HOLLIER-LAROUSSE
Adjoint au patrimoine bâti et Routier

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date soit de transmission en Sous-Préfecture, soit de sa publication, soit de sa notification.

Publication qui a été reçue en Sous-Préfecture le

publiée le

Acte n°

Accusé de réception en préfecture
044-214401101-20211202-AR21447-AR
Date de télétransmission : 02/12/2021
Date de réception préfecture : 02/12/2021

N° du lot	N° voirie	NOM DE RUE	
lot A	1	rue des Amarrages	
	15		
lot D	3		
	5		
	7		
	9		
	11		
	13		
1	18		rue des Biefs
2	20		
3	22		
4	24		
5	26		
lot C	15		
lot B	17		
6	10	impasse des Chaloupes	
7	8		
8	6		
9	4		
10	2		
11	1	impasse des Toues	
12	3		
13	5		
14	7		
15	6		
16	4		
17	2		
18	1	impasse des Chaloupes	
19	3		
20	5		
21	7		
22	9		
23	11		
24	11	rue des Chalands	
25	13		
26	15		

N° du lot	N° voirie	NOM DE RUE
27	17	rue des Chalands
28	19	
29	21	
30	23	
31	1	impasse des Penettes
32	3	
33	5	
34	6	
35	4	
36	2	
37	20	rue des Chalands
38	18	
39	16	
40	14	
41	12	
42	10	impasse des Canots
43	8	
44	6	
45	4	
46	2	
47	1	
48	3	
49	5	
50	6	
51	4	
52	2	
53	1	impasse des Canots
54	3	
55	5	
56	24	rue des Fauvettes
57	26	
58	28	
59	30	
60	32	
61	34	
62	36	



Accusé de réception en préfecture
 044-214401101-20211202-AR21447-AR
 Date de télétransmission : 02/12/2021
 Date de réception préfecture : 02/12/2021